

## Renseignements pratiques

**Les participants s'engagent** à vivre toute la période de la retraite jusqu'à la fin.

Le **silence** est un moyen choisi par chacun pour respecter le cheminement de chaque retraitant, et plus profondément, il est le choix nécessaire pour écouter la Parole de Dieu dans notre propre vie.

**Les frais de séjour** ne peuvent jamais constituer un obstacle pour personne. Que chacun donne selon ses possibilités. Pour l'année 2017, il est proposé une contribution de **Rs 450** par jour. Que ceux qui peuvent donner plus le fassent comme un partage avec d'autres. Que ceux dont les moyens sont moindres, évaluent ce qu'ils peuvent donner.

**L'accès** peut se faire par bus, jusqu'à la gare de Souillac. Par voiture particulière, suivre l'indication **Foyer de l'Unité**.

**Les prêtres** peuvent être accueillis au Foyer pour un ou plusieurs jours à leur convenance.

**Le Foyer est ouvert** à tous les groupes désireux de vivre une journée de retraite selon les disponibilités. Une participation au frais est normale, elle est évaluable à **Rs 50** par jour et par personne, chaque groupe faisant part de ses possibilités.

**Apportez** : Bible, cahier, de quoi écrire, affaires de toilette y compris gants et serviettes, le nécessaire pour la nuit y compris draps et taies d'oreiller, une lampe de poche, anti-moustique + serviette de table.

**Inscription** : Téléphone Fixe, 625 55 69 ou 625 41 86  
Portable : 5 916 97 48

**Pour confirmer votre inscription** : Veuillez envoyer par la poste un avaloir de Rs 100, par chèque ou mandat à l'ordre de « Foyer de l'Unité » en précisant vos noms, adresse résidentielle, N° de téléphone (dom et port.)

## Qui sommes-nous ?

### Les Foyers de Charité,

Sont des communautés de baptisés, hommes et femmes qui à l'exemple des premiers chrétiens, mettent en commun leurs biens matériels, intellectuels et spirituels.

Ils vivent dans un même esprit leur engagement pour réaliser, avec Marie comme Mère, la famille de Dieu sur la terre.

Sous la conduite d'un prêtre, le Père, et dans un incessant effort de charité entre eux, ils portent, par leur vie de prière et de travail, un témoignage de lumière, de charité et d'amour, selon le grand message du Christ.

Les Foyers de Charité sont nés par le ministère d'une laïque **Marthe ROBIN** et d'un prêtre, Le Père **Georges FINET** en 1936

**Le Foyer de Charité, Notre Dame de l'Unité à SOUILLAC**, est né en novembre 1963 sous la direction du Père **René VERBRUGGEN**, en lien avec le Foyer de Châteauneuf de Galaure en France.

### La Communauté du Chemin Neuf,

Née en France en 1973, est une communauté catholique à vocation œcuménique.

Elle est composée d'hommes et de femmes (célibataires ou mariés) réunis par leur foi en Jésus-Christ et un commun désir de servir l'Église, l'Évangile et le monde. Elle est établie à Maurice depuis 1992 et travaille à l'unité des couples des familles et auprès des jeunes sans distinction d'appartenance. A la demande de Monseigneur Maurice PIAT, elle est au service de la Paroisse de Saint Augustin de Rivière Noire depuis 1998.

## En service commun

**Depuis 2005**, à la demande du responsable des Foyers de Charité et de Monseigneur **Maurice PIAT**, Évêque du diocèse de Port-Louis, un partenariat a été constitué avec la communauté du Chemin Neuf, pour vivre ensemble une mission de formation chrétienne au service de l'Église et de l'Unité dans ce lieu.



**FOYER DE CHARITÉ**  
Notre Dame de l'Unité  
Souillac  
ÎLE MAURICE

Tél. fixe           625 55 69  
                          625 41 86

Tél. Port.         59 16 97 48

Email : fdcndlunite@gmail.com